

**AUX MEMBRES DU CONSEIL  
PROVINCIAL DU HAINAUT**

N. réf. : SD  
Le 9 novembre 2020

Madame la Conseillère,  
Monsieur le Conseiller,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'il y a lieu d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour de la séance du Conseil provincial du 17 novembre 2020 :

□ **QUESTIONS ORALES D'ACTUALITE.-**

1. Implication éventuelle de la Province de Hainaut dans le développement des monnaies locales citoyennes sur son territoire.-  
Question de M. le Conseiller provincial David JADOUL.
2. Généralisation du test salivaire pour le personnel provincial.-  
Question de M. le Conseiller provincial David JADOUL.

Veuillez agréer, Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller, l'expression de ma considération très distinguée.



**Armand BOITE**  
**Président du Conseil provincial**

**CONSEIL PROVINCIAL DU HAINAUT**

**Séance du 17 novembre 2020**

**Question orale d'actualité**

**Implication éventuelle de la Province de Hainaut dans le développement des monnaies locales citoyennes sur son territoire**

Monsieur le Gouverneur,  
Mesdames, Messieurs les membres du Collège provincial,  
Chers Collègues,  
Monsieur le Directeur général,

Comme vous le savez, depuis la crise de 2008, beaucoup de citoyens ont pu faire le constat que l'argent ne servait pas toujours, et de très loin, à soutenir l'économie réelle. Certains se disent, et je partage cet avis, que l'Euro ne permet pas de répondre à tous les enjeux et défis locaux.

Des gens souvent motivés et militants se rassemblent, discutent et entendent promouvoir un autre modèle de développement. Ils décident de créer des collectifs, des ASBL, pour lancer des nouvelles monnaies locales et citoyennes soutenues très souvent par l'expérience de l'ASBL Financité.

On peut voir cette tendance récente comme une démarche participative de réappropriation de la monnaie.

Les monnaies citoyennes connaissent un développement depuis plusieurs années. Elles sont des outils innovants, qui favorisent l'initiative et l'emploi, l'autonomie et la responsabilité entrepreneuriale, ancrés au cœur de l'économie réelle.

Cinq monnaies locales citoyennes existent en Province de Hainaut : Le Carol'Or (Région de Charleroi), le Ropi (Région de Mons), Le Lupi (Région de La Louvière), le Yar (Région de Tournai) et le Solatoi (Région d'Ath).

Deux autres monnaies pourraient rejoindre ce club des 5 déjà énoncé : Le Festu (Binche-Estinnes) et le Semeur (monnaie de l'Entre Sambre et Meuse à cheval sur les Provinces de Hainaut et de Namur et qui comporterait, pour notre territoire, les communes de Beaumont et de Chimay).

Pour qu'une monnaie locale fonctionne correctement et afin de faciliter sa circulation, elle doit avoir un maximum de participants, des commerces et lieux qui acceptent celle-ci. Il doit également y avoir des comptoirs de change en suffisance pour permettre les conversions des euros en monnaies locales.

Sans la confiance des consommateurs et la force du réseautage, c'est l'échec programmé.

Ces monnaies conçues dans une localité deviennent rapidement supracommunales en agglomérant d'autres communes environnantes. Il en est ainsi du Carol'Or justement qui englobe quasiment toute l'agglomération carolorégienne.

Les forces de ces ASBL militantes en monnaies locales sont réelles, les faiblesses sont également importantes, il ne faut pas le cacher ...C'est la raison pour laquelle certaines

communes soutiennent ces projets citoyens. La ville de Charleroi a décidé récemment d'accorder aux citoyens carolos un montant équivalent à 20€. Cette action est une des mesures visant à soutenir le Commerce local face à de grandes difficultés suite au Covid19.

Alors, pourquoi, je vous parle de tout cela ...

Comme vous le savez, malgré le contexte extrêmement difficile et tendu qui nous attend avec la reprise progressive des 60% de financement des zones de secours à l'horizon 2024, notre institution provinciale doit rester à la pointe du soutien aux communes et du développement de la supracommunalité.

A notre niveau, la Province de Hainaut et ses institutions et services en contacts direct du grand public a un rôle non négligeable à jouer.

Elle pourrait amplifier l'utilisation de ces monnaies locales par diverses mesures

Quel pourrait être notre rôle ? Je vais tenter de formuler quelques propositions utiles

- a) Divers services où on peut payer directement certaines choses en euros (je pense à nos ETA, nos Bibliothèques, l'ASBL Promar, etc.) pourraient accepter d'être des comptoirs de change des monnaies locales en tenant compte des couvertures territoriales respectives
- b) Ces mêmes services accepteraient de recevoir ces monnaies et pourraient ainsi être intégrés dans les réseaux respectifs locaux respectifs
- c) On pourrait suggérer que nos institutions provinciales autorisent le transfert d'une monnaie locale en une autre monnaie locale ce qui faciliterait les échanges
- d) Les institutions provinciales entres-elles pourraient faire circuler les monnaies locales par des paiements (ex : commande auprès de IHT, Régie Imprimerie provinciale, ETA, sites touristiques provinciaux, etc...) si les possibilités juridiques le permettent naturellement. Une réflexion pourrait être menée par nos juristes en lien avec le Cabinet du Ministre des pouvoirs locaux Pierre-Yves Dermagne qui planche actuellement sur ce sujet en lien avec l'ASBL Financité
- e) Une réflexion pourrait permettre à nos institutions provinciales de payer en monnaies locales auprès de certains commerces du ou des réseaux locaux. Il va de soi qu'en matière de marchés publics, nous ne pouvons faire juridiquement de discriminations sur ce critère. L'important est que nous ne soyons pas thésaurisateurs, en dernier instance, de ces monnaies citoyennes.
- f) En partenariat avec les ASBL en charge des diverses monnaies en circulation, nous pourrions suggérer à notre réseau de commerces partenaires où nos agents peuvent avoir des réductions d'utiliser ce ou ces monnaies tenant compte des territoires respectifs
- g) La réalisation d'un mini-site Internet recensant les monnaies locales hainuyères et mettant les actualités des sites des ASBL en un seul et même endroit serait utile. Ce site parlerait aussi de notre action provinciale envers ses monnaies. Des reportages réguliers de notre service communication sur ces monnaies pourraient être utiles. Nous pourrions montrer notre rôle d'acteur supracommunal de premier plan.
- h) L'acceptation du paiement en monnaies locales lors de nos différentes manifestations sur le ou les territoires pourrait être envisagée.
- i) Un contact avec l'ASBL Financité en charge de l'accompagnement de ces projets est à étudier afin de réaliser un colloque en 2021 ou 2022 pour voir l'état de l'utilisation de ces monnaies en Wallonie, les forces et faiblesses, les « trous » en monnaies locales dans notre Province. Nous pourrions mettre simplement un de nos Département à disposition, je pense notamment à Hainaut Développement, le personnel de notre cellule communication

- j) Un contact avec les autres provinciales dans le cadre de l'APW pourrait inciter nos collègues à faire de même dans leurs territoires. Nous pourrions penser à une structuration wallonne
- k) Une cellule « monnaies locales » pourrait être mise en place et servir de lien avec les ASBL locales et citoyennes

Comme vous l'aurez remarqué, je n'ai pas parlé de subsides.

En effet, le contexte budgétaire n'incite pas à des aides budgétaires à ces ASBL, naturellement... Nous devons d'ailleurs réduire la plupart voire tous nos subsides aux associations dans les mois et années à venir ce qui ne se fera pas sans mal.

Une aide logistique, elle, pourrait être toutefois envisagée sans nous mettre en danger budgétairement

A l'heure où les Provinces paraissent dénigrées par certains et où nous devons faire des choix douloureux budgétairement, opérer sans doute une redéfinition de nos missions, une institution publique qui ne bouge plus est une institution qui finit par mourir d'elle-même.

Faisons en sorte que nous puissions, malgré le poids que l'on nous met sur le dos, continuer à agir et démontrer notre rôle supracommunal ...

Je voudrais connaître le sentiment du Collège provincial sur ces propositions, demander la faisabilité de ces demandes auprès d'un ou de plusieurs de nos Départements et enfin inciter au débat sur ce sujet englobé ou non dans le large débat sur les missions de la Province et du financement des zones de secours

Je vous remercie pour votre attention

David JADOUL  
Conseiller provincial

**CONSEIL PROVINCIAL DU HAINAUT**

**Séance du 17 novembre 2020**

**Question orale d'actualité**

**« Généralisation du test salivaire pour le personnel provincial »**

Monsieur le Gouverneur,  
Mesdames, Messieurs les membres du Collège provincial,  
Chers collègues,

Sous l'impulsion du Gouvernement wallon et plus particulièrement de la Ministre Christie MORREALE, un testing salivaire est lancé dans les Maisons de repos en Wallonie.

L'objectif est simple, éviter la démultiplication de clusters Covid19 auprès d'une population à risque...

Plusieurs médias indiquent que si les tests effectués dans les Maisons de repos depuis le 6 novembre dernier donnent des résultats concluants, ceux-ci pourraient se généraliser et les écoles pourraient également en bénéficier!

On ne peut que se réjouir de l'action de la Wallonie mais quid de la Province de Hainaut ?

Mes trois questions sont relativement simples :

- a) En l'état, cette possibilité d'élargissement des tests salivaires est-elle déjà envisagée pour nos écoles provinciales ? Les contacts sont-ils déjà pris par nos autorités avec le Cabinet de la Ministre MORREALE ?
- b) Vu l'importance des agents provinciaux en lien avec des publics à risque, un achat de test salivaire auprès de l'Université de Liège ne serait-il pas recommandé en urgence pour ce public voire plus largement pour tous nos agents provinciaux ?
- c) Si la réponse est négative pour le deuxième point, quels sont les possibilités offertes par notre institution pour tester notre personnel et lui assurer ainsi la meilleure protection possible ?

D'avance, je remercie le Collège provincial pour les réponses apportées à mes demandes.

David JADOUL  
Conseiller provincial